Brest (29): 12 vols, 8 tentatives, 2 cambriolages, 1 an de prison pour le Tunisien en situation irrégulière, qui ne sera pas expulsé

01/10/2019 à 15h24

Pas moins de vingt faits lui sont reprochés, principalement commis dans des voitures, en cassant une des vitres. Ce lundi 30 septembre 2019, à Brest, il est condamné pour les neuf cas où son ADN a été retrouvé.

« Je regrette », déclare cet homme d'origine tunisienne, 26 ans, en situation irrégulière, sans vraiment convaincre. Vingt faits lui sont reprochés ce lundi 30 septembre 2019, par le tribunal de Brest. Dans le détail : douze vols et huit tentatives, principalement dans des voitures à Brest, mais aussi deux cambriolages.

[…]

Le prévenu est condamné à douze mois de prison avec maintien en détention pour les neuf faits où son ADN a été retrouvé. Avec **une interdiction de cinq ans de séjour sur le territoire de la cour d'appel de Rennes (y compris la région nantaise)**.

Ouest France